



**PRÉSIDENTIE FRANÇAISE**  
FRENCH PRESIDENCY

**2019** MAI - NOVEMBRE  
Conseil de l'Europe  
Council of Europe



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

## **Note conceptuelle**

### **Conférence des hauts représentants des Ministres de l'Intérieur sur la lutte contre la violence domestique.**

**Co-organisée avec la présidence française du Comité des Ministres**

***"La police, un acteur clé dans la lutte contre la violence domestique"***

**Conseil de l'Europe, Agora - Salle G1, Strasbourg**

**24 – 25 septembre 2019**

Le Conseil de l'Europe organise une Conférence des représentants de haut niveau des Ministres de l'Intérieur pour débattre des questions relatives au rôle de la police dans la lutte contre la violence domestique.

Les forces de police jouent un rôle extrêmement important et assument les grandes responsabilités qui en découlent dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

Dans la plupart des cas, la police est la première à réagir à la détresse des victimes, à leur fournir protection et conseils et à les aider à contacter les services spécialisés appropriés.

Cette conférence permettra l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les États membres qui ont amélioré la procédure de protection des femmes victimes de violence domestique et d'étudier les mécanismes permettant de détecter, prévenir et combattre ce phénomène généralisé.

Tenant compte de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, Istanbul, 11.V.2011, nous proposons d'examiner ces deux phénomènes afin d'identifier les domaines où des améliorations opérationnelles sont nécessaires dans le cadre d'une coopération élargie entre la police et les autres acteurs impliqués dans cette lutte.

Ce sera l'occasion d'évoquer les outils juridiques que le Conseil de l'Europe a élaboré et met à la disposition des États membres pour renforcer leur action contre la violence domestique. La Conférence explorera les moyens de prévenir et de combattre efficacement cette forme de violence et partagera les bonnes pratiques évaluées par le GREVIO, l'organe d'experts indépendants chargé de surveiller l'application de la Convention d'Istanbul.

La conférence permettra d'identifier les champs de coopération à développer avec les différents acteurs de nos sociétés pour prévenir toutes formes de violence domestique; comme le secteur

privé en charge des réseaux sociaux et d'Internet qui sont des vecteurs qui peuvent contribuer à la prévention et la lutte contre ce phénomène.

D'autres partenaires seront également associés à cette réflexion qui rappellera l'importance de renforcer la confiance entre la police et la population concernée pour améliorer leur relation et leur coopération.

Dans cette optique, un outil de formation élaboré conjointement par l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe sera présenté (HELP - Violence Against Women and Domestic Violence!).

Ce cours fournit aux juristes des outils pratiques pour traiter les cas de violence à l'égard des femmes et de violence domestique dans le respect des droits de l'homme et des victimes.

Cette conférence a pour objectifs de renforcer la connaissance, de stimuler la coopération entre les Etats membres pour lutter encore plus efficacement contre un phénomène qui les touche tous et soulignera l'importance de l'éducation aux droits de l'homme comme un élément fondamental de la lutte contre la violence domestique de manière durable et proactive.